

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

SOCIETE EN COURS DE CONSTITUTION

EXEMPLAIRE BANQUE

Je soussigné :

M. CABRIT Albert, né le 12.10.1992 à DECINES CHARPIEU

demeurant : 13 LOTISSEMENT DES CEDRES
31330 MERVILLE
FRANCE

agissant en qualité de mandataire des futurs actionnaires (ou fondateur unique) de la société par actions simplifiée à associé unique A2C EVENTS (la "Société en formation") actuellement en cours de constitution au capital de 500 euros, dont le siège social est situé :
13 LOTISSEMENT DES CEDRES
31330 MERVILLE,

avec pour objet location et location-bail d'articles de loisirs et de sport, ainsi qu'il en résulte des statuts de ladite société, ou d'un acte séparé, dont nous vous remettons ci-joint un exemplaire.

Rappelons que pour le compte de la future société : A2C EVENTS actuellement en cours de constitution, nous avons demandé l'ouverture, le 01.08.2024, sur les livres de BNP Paribas agence de TOURNEFEUILLE selon des conditions arrêtées entre nous-mêmes et ladite Banque, d'un compte spécial destiné à recevoir les fonds correspondant au dépôt du capital social de la "Société en formation".

Demandons à BNP Paribas, au nom et pour le compte de la "Société en formation", l'ouverture d'un **compte collectif indivis** destiné à enregistrer les opérations de la "Société en formation" jusqu'à ce qu'intervienne son immatriculation au RCS de TOULOUSE. Ce compte collectif indivis sera ouvert sous la dénomination ci-dessus précisée de la future société suivie de la mention "Société en cours de constitution".

Conformément aux dispositions de l'Article 1843 du Code Civil, l'immatriculation de la "Société en formation" au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE emportera reprise automatique des engagements visés par lesdits statuts ou ledit acte séparé. Dès l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, toutes les sommes dues à un titre quelconque à BNP Paribas seront prélevées de plein droit par simple compensation, par les soins de la Banque, sur les sommes qu'elle détient dans le compte bloqué "Société en formation" ouvert sur ses livres.

Tant que la "Société en formation" n'aura pas été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE et dans le cas où elle ne serait pas immatriculée, nous nous reconnaissons engagés indéfiniment et solidairement sans discussion, division, ni réserve au remboursement intégral de toutes sommes qui pourraient être dues à un titre quelconque à BNP Paribas.

Ce compte fonctionnera sous l'une quelconque de nos signatures.

Fait à *Tournefeuille*.

le 01.08.2024

Signature du mandataire
ou du fondateur unique

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Signature

[Signature]



DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

SOCIETE EN COURS DE FORMATION

EXEMPLAIRE BANQUE

Je soussigné :

M. CABRIT Albert, né le 12.10.1992 à DECINES CHARPIEU

demeurant : 13 LOTISSEMENT DES CEDRES
31330 MERVILLE
FRANCE

futur actionnaire/associé ou fondateur unique de la société de nature juridique société par actions simplifiée à associé unique A2C EVENTS (la "Société en formation"), actuellement en cours de constitution,

demande à BNP Paribas, de bien vouloir ouvrir, tant en mon nom personnel qu'au nom et pour le compte de la "Société en formation", un compte spécial destiné à recevoir les fonds correspondant au dépôt du capital social de la "Société en formation" conformément aux dispositions législatives et réglementaires du Code de commerce.

Ce compte sera ouvert sous la dénomination ci-dessus précisée de la future société suivie de la mention "Société en formation".

Ce compte aura pour objet les versements relatifs à la souscription en numéraire et à la libération à hauteur de 100,00 % de la valeur nominale des 5 000 actions/parts sociales de la société.

Je vous remets ci-joint le document qui contient l'identité de l'ensemble des futurs associés et la répartition entre eux des parts sociales* :

- ☒ le projet de statuts,
- ☐ les statuts signés,
- ☐ une copie des statuts certifiée conforme à l'original,
- ☐ la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux.

Vos reçus aux déposants d'espèces ou de chèques devront porter la mention de la somme versée ainsi que les nom, prénoms et domicile, ou dénomination, capital, siège social, numéro et lieu d'immatriculation au Registre du Commerce du déposant et préciser l'affectation des fonds à la souscription de 5 000 actions/parts sociales de la société : A2C EVENTS (société par actions simplifiée à associé unique).

Si ma demande d'ouverture de ce compte concerne une SA, SAS, SARL ou SCA, et uniquement dans l'un de ces cas, les sommes déposées seront constatées par un certificat du dépositaire émis par BNP Paribas.

Les fonds déposés sur ce compte seront bloqués jusqu'à la production du certificat attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce des Sociétés (extrait Kbis) délivré par le greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Au cas où la société ne serait pas constituée, les fonds ne pourront être retirés que dans les conditions prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Fait à

Tournefeuille.

le 01.08.2024

Signature de l'actionnaire demandant
l'ouverture du compte

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Signature

Signature

* Cochez la(les) case(s) concernée(s)

BNP PARIBAS, S.A. au capital de 2 261 621 342 euros dont le siège social est à PARIS (75009), 16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449 - RCS PARIS - identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Julie MARCHAT soussigné(e),

atteste par la présente :

- que le compte ouvert sur les livres de son agence de TOURNEFEUILLE au nom de la société en formation A2C EVENTS société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500 euros, dont le siège social est fixé :
13 LOTISSEMENT DES CEDRES
31330 MERVILLE,
avec pour objet Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport , est créateur de la somme de 500 euros, représentant 100,00 % du capital libéré de cette société,
- que cette somme est indisponible jusqu'à justification de l'immatriculation de ladite société au Registre du Commerce et des Sociétés,
- qu'elle est en possession d'une liste comportant les nom, prénoms et domicile (ou dénomination, forme et siège social) des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

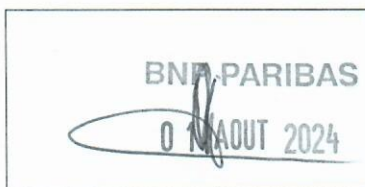
Une photocopie de cette liste, certifiée conforme par ses soins, se trouve jointe à la présente attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à

le 01.08.2024

Prénom, nom du signataire

Julie	MARCHAT
-------	---------



Agence de Tournefeuille



IDENTITE	MONTANT VERSE (EN EUROS)
Nom et prénom : M. CABRIT ALBERT Date de naissance : 12.10.1992 Adresse : 13 LOTISSEMENT DES CEDRES 31330 MERVILLE	500

TOTAL : 500 euros.



BNP PARIBAS, S.A. au capital de 2 261 621 342 euros dont le siège social est à PARIS (75009), 16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449 - RCS PARIS - identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Julie MARCHAT soussigné(e),

atteste par la présente :

qu'à la demande de M. CABRIT Albert, né le 12.10.1992 à DECINES CHARPIEU

demeurant : 13 LOTISSEMENT DES CEDRES
31330 MERVILLE
FRANCE

fondateur de la société société par actions simplifiée à associé unique en formation A2C EVENTS au capital de 500 euros, dont le siège social est situé :

13 LOTISSEMENT DES CEDRES
31330 MERVILLE,

avec pour objet location et location-bail d'articles de loisirs et de sport,

un compte destiné à recevoir les fonds provenant des souscriptions en numéraire au capital de la société en formation A2C EVENTS a été ouvert sur les livres de son agence de TOURNEFEUILLE.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à

le 01.08.2024

Prénom, nom du signataire

Julie MARCHAT



Agence de Tournefeuille

